

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Assemblée générale du 29 juin 2017 au Nest

M. Albert Pfiffner, responsable des Archives historiques de Nestle, souhaite la bienvenue aux participants et fait une brève présentation du Nest. Pour rappel, le musée a été inauguré en juin de l'année dernière marquant à cette occasion le 150e anniversaire de la multinationale. La présidente remercie M. Albert Pfiffner et Mme Lisane Lavanchy pour leur accueil et l'organisation du programme de la journée.

Mme Valerie Bornand, secrétaire de l'association, prend le procès-verbal et fait circuler une liste de présence à l'attention des participants

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2016 au Musée du Léman à Nyon

Le procès-verbal de cette assemblée n'est pas lu, puisqu'il peut être consulté avant l'assemblée sur le site internet de l'association.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport de la présidente

En 2016, le comité s'est réuni à 4 reprises. Il a organisé ou participé aux activités suivantes :

Le 21 janvier, l'AVA a organisé une demi-journée d'information intitulée "Communication des archives au regard du droit à l'information et du droit d'auteur". En effet, les archivistes communaux sont régulièrement confrontés à l'application de la LInfo et du droit d'auteur dans l'exercice de leur fonction. Il n'est pas aisé de déterminer si on a le droit de transmettre un document ou quelles précautions prendre pour ne pas enfreindre le droit d'auteur. A l'heure où les informations sont divulguées par voie électronique, ces questions méritent une attention particulière. Les intervenants ont présentés les principes généraux des deux lois et quelques cas concrets pour expliquer comment gérer les demandes d'accès aux documents de manière plus sûre. La séance a eu lieu à la salle du Conseil communal de la Ville de Lausanne et comptait 58 participants ce qui représente une fréquentation supérieure aux activités habituelles de l'AVA. Les exposés des intervenants sont sur le site de l'association dont notamment celui de M. Yvan Cherpillod, professeur de droit. Il contient un exemple d'autorisation de reproduction.

Durant cette année, les membres du comité se sont activés au sein de plusieurs groupes de travail.

Groupe de travail « Archives privées »

L'objectif est de proposer une brochure sur les archives privées à l'attention des archivistes et secrétaires communaux. Elle devra être un outil simple, accessible et visuel pour faciliter l'archivage et la transmission des archives privées. Une archiviste professionnelle, qui a consacré son travail de master à ce thème, avait accepté de se charger de sa rédaction sous la supervision du groupe de travail. Le groupe s'est réuni deux fois et un cahier des charges a été établi, Malheureusement, cette personne a renoncé au mois de février pour des raisons personnelles et professionnelles. Nous avons récemment pris contact avec une personne qui a rédigé des brochures pour les Archives cantonales du Valais. Elle est intéressée par notre projet et nous attendons une confirmation dans le courant de l'été.

Groupe de travail « Rénovation du site internet »

Le système de gestion de contenu du site AVA (Typo 3) accusant plusieurs versions de retard, il a été décidé de ne pas le mettre à jour et de le remplacer par WordPress, libre de droits lui aussi, mais d'une utilisation plus simple à l'interne. Par la même occasion, nous souhaitons modifier la présentation du site et lui donner un aspect plus dynamique. Un travail de réflexion a débuté à l'aide d'une webmaster et un cahier des charges a été établi. Manque de chance, une fois encore, cette personne, pour des raisons personnelles, a dû renoncer au projet. Nous nous sommes adressés à plusieurs personnes du métier, et pour finir – certaines ayant renoncé, une entreprise de communication a accepté travailler sur ce projet que nous espérons mener à bien courant 2018.

Groupe de travail « Archives intercommunales »

Le groupe s'est réuni au printemps et poursuit ses activités. L'objectif est de sensibiliser les organismes intercommunaux à la gestion de leurs archives au regard des récentes obligations légales. L'information pourrait être diffusée lors d'une journée d'information ou par un flyer.

Autres activités

En 2016, l'AVA a fêté ses 20 ans d'activité. Officiellement née le 30 novembre 1996, notre association remplit depuis sa mission de soutien aux personnes en charge du patrimoine dans le cadre d'archives publiques ou privées comme le prévoient nos statuts. Pour marquer l'événement le comité a proposé à ses membres un beau voyage mêlant culture et détente. Durant quatre jours, du jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai, les participants ont découvert les charmes d'Aix-en-Provence, la « Florence provençale », et de Marseille. Le programme comprenait la visite guidée des Archives nationales d'outre-mer à Aix et des Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille. Cette sortie a connu un beau succès (voir compte rendu de Cristina Bianchi dans le rapport d'activité).

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 24 juin 2016 au Musée du Léman à Nyon. Après la partie statutaire, M. D. Zuchuat, responsable du centre de documentation du Musée du Léman, nous a fait une présentation de la gestion des collections et des archives de l'institution. Les participants ont ensuite effectué une visite guidée du Musée suivie d'un apéritif copieux.

M. Pierre-Yves Favez, historien et généalogiste, a donné le cours annuel de paléographie consacré à la lecture d'actes notariés allant du XVI^e au XVIII^e siècle (contrat de mariage, testament, achat/vente, affranchement, adoption, échange, laud, passation à clos et à record, bourgeoisie, quittance, abergement, assignat, prononciation, lettre de rente). Faisant suite à la demande des participants en 2015, le cours s'est déroulé sur quatre périodes et a eu lieu les 22 et 29 septembre ainsi que les 6 et 13 octobre 2016, à Pully (Maison Pulliérane). 29 personnes étaient inscrites. Ces cours ne consistent pas seulement à déchiffrer des textes difficiles, mais c'est aussi l'occasion de découvrir le contexte historique et social à travers des documents (contrat de mariage), notamment le rôle du notaire dans la société de l'Ancien Régime (cf. compte rendu très intéressant de M. Favez dans le rapport d'activité).

Le Prix AVA 2016 a été attribué à Mme Sandrine Anderfuhren et M. Pierre-Elie Diby pour leur travail "Organiser la documentation scientifique en entreprise : enjeux, méthodes, outils. Le cas Kejako". Le prix a été remis le 24 novembre par Mme Lorraine Filippozzi, membre du comité de l'AVA, à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes de la HEG.

Quelques chiffres concernant les effectifs de l'AVA

Au 31.12.2016, l'AVA comprend 264 membres contre 258 en 2015

Membres collectifs, institutions :	24
Membres collectifs, communes:	147
Membres individuels :	91
Membres étudiants/chômeurs :	1
Membres d'honneur	1

3. Rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le trésorier, M. Frédéric Sardet, lit son rapport.

Il précise que le découvert de Sfr. 3'666.70 est dû au fait que le caissier du groupe a envoyé les factures des cotisations aux membres en décembre seulement avec pour conséquence qu'elles ont été comptabilisées sur 2017 au lieu de 2016.

En l'absence des vérificateurs des comptes, M. Vincent Guillot, vérificateur des comptes suppléant, lit leur rapport.

Vote : les rapports du trésorier 2016 et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

4. Budget 2018 et fixation des cotisations 2018

La présidente rappelle qu'il s'agit d'un budget prévisionnel, les montants alloués ne correspondent pas à des activités précises car les projets de l'association ne sont pas systématiquement décidés une année à l'avance.

Frédéric Sardet commente le budget.

Vote sur l'adoption du budget 2018 : approuvé à l'unanimité.

Rappel : le budget **2018** ainsi que le bilan et les comptes **2016** peuvent être consultés sur le site de l'AVA.

Fixation annuelle des cotisations pour l'année prochaine, prévue par les statuts :

membres collectifs :	Fr. 90.00
membres individuels :	Fr. 30.00
membres étudiants ou chômeurs :	Fr. 20.00

Le comité propose de ne pas modifier le montant de ces cotisations.

Vote sur la confirmation du montant des cotisations annuelles : approuvé à l'unanimité.

5. Election des vérificateurs des comptes et des vérificateurs suppléants

- Elisabeth Bourban-Mayor, archiviste de la Commune de Nyon, est vérificatrice depuis 2010 et M. Mathias Walther, archiviste à la Fondation Jean Monnet, est vérificateur depuis 2016. Tous deux, absents en cette occasion, ont accepté de continuer d'assumer cette charge. Conformément aux statuts de l'association, le comité vous propose de les élire pour l'exercice 2017.

Vote : les vérificateurs sont réélus à l'unanimité.

- b) Conformément aux statuts, deux vérificateurs suppléants doivent être élus chaque année. M. Vincent Guillot et M. Gianni Ghiringhelli acceptent de continuer en 2018.

Vote : les vérificateurs suppléants sont réélus à l'unanimité.

6. Activités futures

- a) Le prochain cours de paléographie annuel sera animé par Mme Karine Crousaz, Docteur en Lettres et enseignante de paléographie moderne à l'Université de Lausanne. Il portera sur la lecture de textes en lien avec la Réforme, dont on fête le 500e anniversaire cette année. Les cours auront lieu les **1^{er}, 8 et 15 novembre 2017**, à Pully. Il y aura trois séances au lieu de quatre comme il est dorénavant prévu car, cette année, Mme Crousaz n'a malheureusement pas les disponibilités pour donner un cours supplémentaire.
- c) Mme Cristina Bianchi, membre de notre comité et qui participe activement réunions de l'ICA, nous a informé que la responsable de la communication de l'ICA à Paris (Mme Christine Trembleau) a proposé de traduire en anglais notre manuel pratique de gestion des documents, publié en 2011, et de le diffuser à leur frais. Auparavant, le document devra être remis à jour, les exemples proposés dans la brochure élargis en vue d'une publication plus « internationale » et la bibliographie revue. La nouvelle mouture devra évidemment être agréée par l'ICA.

Le comité est évidemment très intéressé par la possibilité de diffuser plus largement notre manuel. Il attend encore la confirmation officielle de la direction de l'ICA pour ce projet. En attendant, il a déjà constitué un groupe de travail comprenant quatre membres du comité (Fabienne Chatelan, Lorraine Filippozzi, Catherine Guanzini, Cristina Bianchi). Le projet est agendé pour 2018.

Cristina Bianchi rappelle qu'à la demande de la présidente de l'Association des archivistes et records managers d'Israël notre brochure a été traduite en 2016 en hébreux. Actuellement, une archiviste d'Argentine souhaiterait la traduire en espagnol (cf. détails dans le rapport d'activité, p. 19-20).

7. Divers et propositions individuelles

Le comité lit la proposition que Mme Andrea Pyroth, archiviste de Bex, Aigle et Olon, a envoyée au comité. Mme Pyroth souhaiterait créer une page ou un groupe facebook, ouvert ou fermé, qui serait consacré à l'échange d'informations. Il offrirait une entraide ponctuelle utile pour les archivistes.

La soussignée exprime la position de l'AVA :

Le comité ne souhaite pas ouvrir un compte Facebook au nom de l'AVA. Il estime qu'un compte Facebook n'a de sens que si on peut l'alimenter par des événements, des actions publiques. De fait, les activités de l'association ne sont pas assez nombreuses pour garantir l'intérêt des internautes. A relever que le fait d'être « ami » d'un membre Facebook ne garantit pas de voir les posts publiés. Il est aussi à craindre que Facebook ne permettra pas de toucher une masse critique d'archivistes vaudois. Pour assurer une bonne diffusion de nos contenus, il faudra payer. A tout le moins, un Facebook fermé, conçu comme un réseau d'échanges interne, serait une solution envisageable, mais nous avons des doutes sur l'utilisation de ce médium.

Une alternative consisterait à utiliser un réseau social privé comme par exemple <https://www.forumgratuit.ch> ou <https://minsh.com/fr/> (payant). Ces applications permettent de contrôler le public cible (c'est l'AVA qui décide qui fait partie du réseau).

Ces outils permettent une communication instantanée au contraire de Facebook qui nécessite d'être connecté sur sa page pour se tenir au courant des informations échangées. La soussignée informe qu'il y a relativement peu de demandes via le site actuel. D'où la question : est-ce qu'un réseau social répond à un véritable besoin de l'AVA?

La discussion est ouverte. 13 personnes sur les 29 membres présents approuvent l'idée d'un réseau social privé, dont Eloi Contesse, archiviste aux ACV, et Delphine Friedmann, membre du groupe AtoM. Ils pensent qu'un réseau social encouragera et facilitera les échanges. On relève cependant la question du contrôle des contenus échangés (actuellement un professionnel répond aux questions). Mais le réseau devant être ouvert seulement à des professionnels, les risques de réponses et conseil inadéquats devraient être limités. La question de savoir si WordPress, (système de gestion de contenu retenu pour notre nouveau site) pourrait intégrer un tel réseau social est posée. Le groupe de travail « Site internet » se renseignera auprès de la société en charge de notre site. Un participant se demande si cet outil est vraiment nécessaire car il existe déjà de nombreux sites où les archivistes peuvent trouver des informations. L'utilisation de la plateforme Wikipédia est aussi évoquée. Ces différentes possibilités seront étudiées par le comité.

Fin de la partie statutaire

Suite du programme :

« Minute des ACV »

Cf. texte en annexe

Minute du Groupe d'utilisateurs AtoM par Mme Delphine Friedmann

Cf. texte en annexe.

Fabienne Chatelan
Présidente

Annexes: bilan 2016 et budget 2018, rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes, liste des membres présents, texte « Minute du Groupe d'utilisateurs AtoM » de Delphine Friedmann.

Bilan au 31 décembre 2016

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèque 60-377052-4 (0,050%)	23'541.29	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « E-Deposito » (0.625%)	54'296.60	
1010 Compte de chèque 12-321564-5 « Panorama 2 »*	1'883.75	
1051 Débiteurs membres	720.00	
1176 Avoir impôt anticipé	94.25	
2000 Panorama 2		1'883.75
Capital au 01.01.2016	74'300.82	
2400 Bénéfice de l'exercice 2016	<u>4'351.32</u>	
2500 Capital au 31.12.2014		78'652.14
	80'535.89	80'535.89
	80'535.89	80'535.89

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
600 Cotisations des membres		18'480.00
610 Dons des membres		30.00
620 Ventes brochures		480.00
630 Intérêts sur CCP		42.95
<u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	1'144.25	
405 Impressions (rapport annuel, adhésions AVA, etc.)	1'350.85	
410 Frais de séances comité	126.20	
415 Activités et manifestations y compris AG : - Cours de Paléographie	4'487.45	
416 PrixAVA	600.00	
420 Ports et taxes postales	1'041.94	
425 Site Internet www.archivistes.ch	180.00	
430 Cotisations aux associations	250.00	
435 Achat matériel de bureau/mise à jour logiciel	0	
440 Salaires	3'500.00	
450 Soutiens	2'000.00	
460 Divers frais	0,94	
	14'681.63	19'032.95
490 Bénéfice net	4'351.32	
	19'032.95	19'032.95
	19'032.95	19'032.95

* voir détail en page 16

**« Groupe utilisateurs AtoM »
Bilan au 31 décembre 2016**

Correspondant au poste 2000 « Panorama 2 » de la comptabilité générale

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1010 Compte PostFinance 12-321564-5	1'883.75	
1100 Créances (débiteurs-clients)	2'950.00	
2000 Dettes résultants d'achats L&P		0.00
2500 Avance de l'AVA		3'753.90
2970 Bénéfice (perte) reporté(e)		4'746.55
2979 Bénéfice (perte) de l'exercice 2016		(3'666.70)
	<u>4'833.75</u>	<u>4'833.75</u>
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
<u>Produits</u>		
3000 Cotisations des membres actifs		3'000.00
<u>Charges</u>		
6510 Téléphones, internet, frais de port	15.50	
6590 Conseils et développements	6'091.20	
6790 Autres charges d'exploitation	500.00	
6940 Autres charges financières	60.00	
	<u>6'666.70</u>	<u>3'000.00</u>
490 Résultat de l'exercice (perte)		(3'666.70)
	<u>6'666.70</u>	<u>6'666.70</u>
	=====	=====

Budget pour l'année 2018

Soumis à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017

	Budget 2018	Comptes 2016	Comptes 2015
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'480.00	18'480.00	18'150.00
610 Dons des membres	0.00	30.00	1'349.00
620 Ventes brochures	0.00	480.00	130.00
630 Intérêts sur CCP	40.00	42.01	69.40
<i>Total des recettes</i>	18'520.00	19'032.01	19'698.40
Dépenses			
400 Frais de bureau	1'300.00	1'144.25	1'316.50
405 Impression dossiers/rapport	1'500.00	1'350.85	2'003.35
406 Projet « archives privées »	5'000.00	0.00	0.00
410 Frais de séances comité	200.00	126.20	317.10
415 Activités et manifestations y compris AG	4'000.00	4'487.45	1'324.15
416 Prix AVA	600.00	600.00	1'200.00
420 Ports et taxes postales	1'200.00	1'041.94	1'135.18
425 Site Internet www.archivistes.ch	5'000.00	180.00	188.90
430 Cotisations aux associations	250.00	250.00	250.00
440 Salaires	3'500.00	3'500.00	3'500.00
450 Soutiens divers	2'000.00	2'000.00	2'000.00
460 Divers	300.00	0.00	317.29
<i>Total des charges</i>	24'850.00	14'680.69	13'552.47
Soide pour balance : bénéfice/perte	-6'330.00	4'351.32	6'145.93

Rapport du trésorier – Exercice 2016

Sans surprise, l'exercice s'est clôturé avec un bénéfice net. En 2016, ce bénéfice est de Sfr. 4'351.32, légèrement inférieur à celui enregistré en 2015. De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2016 avec Sfr. 74'300.82 se monte à Sfr 78'652.14 au 31 décembre 2016. Le résultat de l'exercice est conforme aux attentes.

Les passifs transitoires ont été régularisés avec le paiement du prix AVA 2015 décerné à deux étudiants (Sfr. 1'200.-).

Constitutives de la quasi-totalité des recettes, les cotisations restent stables avec plus de 18'000 francs. Les autres recettes sont assurées par les inscriptions pour les cours de paléographie.

Les frais salariaux sont stables (24% des dépenses) tout comme les frais liés aux sessions de formation-information. Les frais administratifs postaux et d'impression ont représenté 15% des dépenses. A l'occasion du voyage à Marseille, l'association a gratifié les participants de certaines prestations représentant un peu plus de 1000 francs (10% des dépenses).

L'AVA a continué de soutenir l'édition des travaux d'étudiants du Master (formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information) des universités de Berne et Lausanne. Elle a également soutenu la publication « La Bobine, un cinéma à la Vallée de Joux 1923-2015 » rédigée par Daniel Reymond et éditée par les éditions de la Thièle. Au total, 2000.- francs ont donc été versés au titre de subventions éditoriales.

Pour la première fois, la comptabilité du « Panorama 2 » tenue par M. René Parrat, a été soumise aux vérificateurs des comptes. Elle apparaît toujours dans le bilan général de l'AVA pour la valeur du compte bancaire, en lien avec la quote-part versée par les communes participantes au projet.

La comptabilité de « Panorama 2 » s'est soldée par un exercice déficitaire (perte nette de Sfr. 3'666.70), du fait notamment des charges de gestion informatique Sfr. 6'091.20 auprès de l'entreprise Docuteam, alors que les recettes des communes participant au projet se montent à Sfr. 3'000.-.

Frédéric Sardet
Trésorier

Rapport des vérificateurs des comptes
pour l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de notre association pour l'exercice 2016.

Nous avons vérifié la concordance des écritures avec les pièces justificatives qui nous ont été soumises. Nous avons constaté que les comptes étaient tenus avec soin et exactitude.

Pour 2016, les cotisations, subventions, dons et autres recettes se sont élevées à fr. 19'032.95.- et les dépenses ont totalisé fr. 14'681.63.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde donc par un excédent de recettes de fr. 4'351.32, viré en totalité au capital.

Nous vous recommandons d'accepter les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils vous sont soumis et de donner décharge à votre trésorier avec remerciements pour sa gestion consciencieuse.

Lausanne, le 14 juin 2017

Les vérificateurs

Mathias Walter



Elisabeth Bourban Mayor



Assemblée générale de l'Association vaudoise des archivistes : minute des ACV
29 juin 2017
Eloi Contesse

Soutien des Archives cantonales vaudoises en faveur des communes

Conseils et visites : 9 expertises d'archives communales

Elles ont été motivées :

- par la préparation d'une fusion prochaine (2 visites)
- par la planification du traitement de l'arriéré d'archivage (3 visites)
- par la préparation du déménagement des archives dans un nouveau local (1 visite)
- par la survenue d'une inondation dans un local d'archives (1 visite)
- par l'assainissement nécessaire de locaux d'archives trop humide (2 visites)

Les expertises concernant la situation sanitaire des archives ont été conduites conjointement par l'archiviste chargé des relations avec les communes et la responsable de l'atelier de restauration des ACV.

Panorama 2 (Publication des inventaires d'archives communales) : Les ACV ont financé les travaux suivants :

- migration sur une version plus récente du logiciel AtoM
- ébauche d'un thésaurus des fonctions communales (norme ISDF)

Formation : Pour la cinquième année consécutive, les ACV ont donné un cours de deux heures destiné aux communes consacré à la Loi sur l'archivage, suivi par 14 personnes (membres d'exécutifs communaux ou collaborateurs des greffes municipaux).

Par ailleurs, comme en 2016, un atelier dédié à l'application pratique de la norme descriptive ISAD(G) a été organisé sous la forme de deux demi-journées, l'une en septembre et l'autre en novembre.

Guide pratique des archives communales : La nouvelle édition du *Guide pratique de gestion des archives communales* a été publiée officiellement en septembre 2016, avec un contenu mis à jour et resserré, adapté au Web. Etape suivante : mise à jour du Calendrier de conservation en deux temps : migration sur Excel puis mise à jour du contenu.

Accès aux archives: Grâce à l'intervention déterminante du Service des communes et du logement, l'application pratique de l'article 64 alinéa 2 de la loi sur les communes (LC) a pu être réglé (consultation des procès-verbaux des séances des Municipalités). En substance, il s'agit de distinguer les comptes rendus, contenant la transcription des débats, inconsultables par le public durant une période de 30 ans, des procès-verbaux décisionnels qui sont des documents officiels consultables selon les conditions posées par les articles 10 à 12 de la loi sur l'archivage (LArch).

GED dans les communes: Quatre séances aux ACV ont été consacrées au suivi du projet d'implémentation d'un logiciel de GED dans la commune de Jouxpens-Mézery. L'archiviste

communale, Mme Delphine Friedmann, a en effet développé des exigences minimales à suivre pour s'assurer de l'application des recommandations du Centre national de compétences en matière d'archivage électronique (CECO-KOST). Sur la base de cette expérience, les ACV souhaitent proposer aux communes des recommandations plus détaillées en 2017, au terme d'une phase de consultation en collaboration avec l'Association vaudoise des archivistes.

Contrôle des habitants : Suite à la publication du rapport n°33 de la Cour des comptes sur l'audit du contrôle des habitants dans le canton de Vaud, les ACV ont informé les parties concernées par le rapport de l'existence des règles de gestion des documents des Contrôles des habitants. Les échanges ont permis ensuite de mettre à jour les règles existantes. Les partenaires de cette démarche sont : La Cour des comptes, le Service de la population (SPOP), l'Association vaudoise des Contrôles des habitants (AVdCH) et la préposée à la protection des données. Les règles mises à jour sont désormais intégrées aux documents transmis aux communes dans la formation qui est organisée sur la protection des données dans le cadre du Contrôle des habitants.

AG AVA - 29 juin 2017 à Vevey (NEST)

"Minute du Groupe Utilisateurs AtoM"

D. Friedmann

Voilà 4 ans et demi que notre plateforme participative existe, que notre groupe de travail d'utilisateurs a été créé et que des inventaires sont créés en ligne par 17 communes.

Etat des lieux et bilan qualitatif:

Vous avez eu un premier petit aperçu de la situation de notre groupe de travail par le biais des finances... ce n'est certainement pas le meilleur moyen de faire la publicité pour notre travail, et de loin, même s'il n'y a pas de catastrophe.

S'il est vrai que le bilan de cette année est quelque peu mitigé en ce qui concerne la gestion administrative, financière et globale, c'est principalement faute de disponibilité de mon côté (!). L'année scolaire 2016-2017 a cependant aussi été l'une des plus prolifiques en termes de mise en ligne de production de nouvelles notices. Or c'est tout de même le cœur de notre projet, il serait donc triste de ne pas le mettre en valeur!

En effet, mes collègues des communes de Vevey, Montreux, Pully et Jouxens-Mézery ont mis une grande partie de leurs inventaires à jour et en ligne. Si toutes les notices ne sont pas encore publiées (accessibles sans log-in), c'est tout de même un grand pas en avant. Je tiens à les féliciter, car la mise à jour, la création et la mise en ligne de notices, en respect des normes archivistiques en vigueur, si elles constituent une partie fondamentale de notre métier, font partie des activités qui nécessitent le plus de temps, de persévérance et de minutie.

Quelle satisfaction toutefois, de voir la liste de tous les fonds privés conservés dans une institution. De découvrir qui en sont les producteurs, et quels trésors les fonds, privés, publics (communaux ou intercommunaux), ou encore les fonds spéciaux contiennent.

Non, toutes les communes qui participent à notre projet n'ont pas des inventaires à jour. Non, ils ne sont pas tous décrits de manière identique, ni avec le même niveau de précision, le même vocabulaire etc.

N'empêche que c'est un grand pas en avant que quelques villes vaudoises présentent ensemble, sur une base volontaire et un même site, des inventaires quasiment à jour, respectueux des normes archivistiques en vigueur et même parfois illustrés.

Technique:

Une migration sur la version 2.3.1 a eu lieu en fin d'année dernière. Elle permet notamment une navigation facilitée à l'intérieur de la structure des fonds.

Communication:

Cela fait 2 ans que nous avons demandé à l'AVSM de nous permettre de présenter la plateforme et notre travail aux secrétaires municipaux, dans le cadre des cours annuels qu'ils organisent. Nous avons enfin pu le faire récemment, avec plus ou moins de succès il est vrai.

A cet égard, nous avons réalisé que les communes doivent d'abord comprendre que le métier d'archiviste a évolué, qu'il nécessite des compétences professionnelles spécifiques et que les archives communales devraient être gérées adéquatement, au même titre que l'informatique par exemple.

D'autre part, nous avons constaté que des améliorations significatives devraient être apportées en terme de communication:

- création d'une ligne graphique pour le site d'accueil, la plateforme des inventaires ou encore les flyers;
- communication par les communes membres au travers des médias locaux ou régionaux lorsqu'elles publient leurs inventaires en ligne de manière complète. Si possible en tenant compte des synergies, lorsque plusieurs communes d'une même région publient leurs inventaires à jour en même temps ou presque.
- Etc.

Gestion de la plateforme:

La direction de la plateforme et des groupes de travail sont encore et toujours sous ma responsabilité. En revanche, nous avons décidé de diviser la charge de manière thématique entre plusieurs personnes, de manière encore plus claire et surtout, pour davantage d'aspects que jusqu'ici, de manière à me décharger un peu de toutes les responsabilités.

Gestion financière:

Les comptes 2016 nous ont un peu alarmé dans la mesure où, du fait de leur publication, pour la première fois, dans le rapport de gestion de l'AVA (demandé par notre trésorier René Parrat l'an dernier), nous avons pris conscience du fait que nous n'avons plus suffisamment, à terme, de rentrées pour assurer la maintenance de notre plateforme.

Plusieurs remarques à ce sujet:

- Tout d'abord, il est important de signaler qu'aucune facture est restée impayée jusqu'ici et les factures dues en 2017 ont déjà pu être honorées. Nous n'avons donc pas de retard.
- En revanche, nous avons réalisé que nous devons augmenter nos recettes. Par conséquent, nous avons proposé d'augmenter le montant des cotisations annuelles des membres, ce dès le 1^{er} janvier 2018, afin d'assurer l'existence de notre plateforme.
- Nous sommes en train d'étudier la possibilité de confier la gestion de nos finances à une comptable, de manière à ce que la gestion des cotisations, des factures etc. soit plus transparente et aisée.
- Simultanément, nous ferons désormais en sorte que les comptes publiés ici soient accompagnés d'un budget pour l'année suivante.
- Enfin, nous signalons au passage que les charges qui étaient les nôtres en 2016 ont été ramenées à un montant plus faible, car l'entreprise Docuteam, en charge de la maintenance et de l'hébergement de nos deux sites, a modifié sa façon de calculer ses travaux pour nous. Si nous devons nous acquitter en 2016 d'un montant de 5500.- pour 2 serveurs AtoM et le site Wordpress, nous nous acquittons depuis janvier de cette année d'un montant de 3500.- pour la même chose. C'est donc une diminution de charges bienvenue!

Enfin, nous espérons que les futurs projets que nous proposerons au cours des prochains mois et des prochaines années pour augmenter l'attractivité et la qualité de notre plateforme, continueront d'être sponsorisés par les ACV, qui nous ont jusqu'ici mis jusqu'à 10'000 francs par an à disposition.

Collaborations externes

Vous savez que notre groupe d'utilisateurs d'AtoM regroupe en fait des archivistes au-delà des frontières vaudoises et communales: il va encore pouvoir s'étendre un peu, car les communes genevoises ont décidé d'utiliser AtoM comme nous, de manière collaborative et 6 d'entre elles sont désormais entrées en phase de test en mai dernier. De belles perspectives s'ouvrent ainsi devant nous en matière de réseautage intercantonal entre les communes.

Par ailleurs, il semble que les archives de la RATP (compagnie de transports publics parisiens) utilise désormais aussi AtoM.

Bilan collaboratif:

J'aimerais remercier tout le groupe des utilisateurs de la plateforme pour son travail et son investissement pour cette plateforme:

Non seulement, plusieurs ont largement contribué à nourrir notre site, mais en plus, j'ai réalisé au cours des dernières semaines à quel point nous tenons tous à ce que notre travail puisse se poursuivre, s'améliorer et ce, dans tous les domaines.

J'aimerais également remercier René Parrat, excusé, pour le travail qu'il a fourni depuis le début de notre aventure. Nous avons en effet décidé qu'il valait mieux remettre la tâche qu'il effectuait à d'autres, mais sommes très reconnaissants de tout ce qu'il nous a apporté.

Enfin, un grand merci au comité de l'AVA et en particulier à Catherine Guanzini, pour ses efforts pour améliorer la qualité générale de la gestion de notre groupe.

Merci de votre attention